

Conférence internationale
«L'AVENIR DU TRAVAIL — LA VALEUR DU TRAVAIL ET DES TRAVAILLEURS»

La CGTP-IN entend avec ce document stimuler le débat et la réflexion du mouvement syndical international pour impulser son action commune et convergente dans la valorisation du travail et des travailleurs. Il s'agit d'une contribution de la CGTP-IN aux objectifs de la conférence, qui n'a pas pour but d'être ratifiée par les participants ni les attachera aux positions qui y sont prises.

La concentration de la richesse au prix de l'exploitation des travailleurs

La contradiction fondamentale qui marque notre monde réside dans le fait que dans l'histoire de l'humanité on n'a jamais produit autant de richesse qu'aujourd'hui, la plus grande partie de la richesse étant concentrée entre les mains de 1% de la population mondiale.

En moyenne, 99% de la population mondiale avaient un revenu de 3851 USD (par personne) en 2014, tandis que ceux qui faisaient partie du segment des 1% les plus riches avaient, en moyenne, un patrimoine de 2,7 millions USD (par personne).

Plus de 300 millions de travailleurs vivent encore avec moins de 1,25 USD par jour, la plupart dans les pays du Tiers Monde. Le niveau de pauvreté augmente dans les pays dits industrialisés, où la part du travail dans le Produit Intérieur Brut (PIB) continue de baisser considérablement, touchant de plus en plus ceux qui ont un emploi. Les estimations indiquent une croissance de 3 millions de nouveaux travailleurs pauvres en 2017 et 2018 dans les pays en voie de développement.

Entre 1988 et 2011, les revenus des 10% les plus pauvres ont augmenté de seulement 3 USD par an (0,25 USD par mois), alors que les fortunes des plus riches ont augmenté de plus de 182 fois. Afin de se faire une idée de la dimension des injustices dans la distribution mondiale des revenus, un directeur exécutif de n'importe quelle entreprise cotée à l'indice FTSE100 gagne l'équivalent à dix mille travailleurs des usines textiles de pays asiatiques.

Selon les projections d'organisations internationales (FMI, Banque mondiale et OIT), le taux de chômage restera élevé en raison de la croissance de la main-d'œuvre disponible à un rythme plus rapide que la création d'emplois. On estime que d'ici la fin de 2017, il y aura 3,4 millions de chômeurs de plus qu'au début de l'année, soit un total de 201 millions de personnes qui se voient refuser le droit au travail. Dans le même temps, 2,8 millions de nouveaux chômeurs sont attendus en 2018.

En ce qui concerne la précarité, elle touche 42% de la main-d'œuvre mondiale, soit 1,4 milliard de travailleurs (selon l'OIT). S'il est vrai qu'entre 2000 et 2010 le taux de travailleurs vulnérables a diminué de 0,5% par an, les perspectives pour les deux prochaines années suggèrent que la réduction sera inférieure à 0,2% par an. En conséquence, il y aura 11 millions de travailleurs

supplémentaires par un ayant des emplois précaires, un fléau qui a un impact frappant en Asie du Sud et en Afrique subsaharienne, mais qui augmente aussi dans des régions plus riches, telles que l'UE.

La baisse tendancielle du taux de profit a lancé le capital dans une fuite en avant, accentuant la financiarisation de l'économie et la dérive spéculative. La domination du capital financier sur l'économie a conduit au désinvestissement productif en vue de profits rapides (les recettes provenant des applications spéculatives ont augmenté en moyenne de 7%, alors que l'investissement productif n'a progressé que de 2%). D'autre part, la crise de surproduction et de suraccumulation de capital persiste et rend incertaine la solvabilité (associée aux superprofits). La réponse du grand capital a été la destruction des industries nationales et la remise aux multinationales des ressources et de la domination de l'économie de chaque pays, attaquant leur souveraineté et leur indépendance nationale. L'accentuation de ce cours, en réponse à la crise de 2008, fait peser sur les pays et les peuples la menace de nouvelles explosions de crise, encore plus graves.

La concentration de la richesse est le résultat de la crise structurelle du capitalisme et de sa contradiction fondamentale: le caractère social de la production et son appropriation privée. L'accumulation de capital est de plus en plus due à l'augmentation de l'exploitation, avec la destruction de conquêtes de dimension historique de la lutte des travailleurs, notamment: le droit au travail; le salaire; la limitation du temps de travail hebdomadaire avec l'absence de définition du temps de travail, avec une augmentation du travail non rémunéré; le relèvement de l'âge de la retraite; le droit de grève et de protestation; le droit au repos et aux loisirs; le droit au travail en tant qu'expression juridique des conquêtes des travailleurs; la négociation collective, conduisant à l'individualisation des relations de travail au détriment de la réglementation collective; le principe de traitement plus favorable au travailleur.

Les droits des travailleurs sont aussi attaqués, en tentant de limiter ou de conditionner les syndicats et les autres structures représentatives des travailleurs dans leur autonomie, leur indépendance et leur démocratie interne. L'objectif est de dénaturer les caractéristiques, les principes et le fonctionnement des syndicats et autres organisations de classe pour fragiliser l'organisation, l'intervention et la lutte des travailleurs. Dans de nombreux pays du monde, les luttes des travailleurs continuent d'être interdites et / ou réprimées; les travailleurs sont empêchés de constituer leurs syndicats et / ou leurs structures représentatives; il y a toujours des travailleurs et des syndicalistes persécutés, emprisonnés, torturés, menacés et, dans de nombreux cas, assassinés.

Malgré certains progrès, les femmes restent les plus grandes victimes de l'exploitation et de l'appauvrissement, de la précarité, des inégalités, du travail esclave, de la violence; elles continuent à faire l'objet de discriminations en matière de salaires, de la maternité, de l'accès à l'emploi et du chômage, de l'avancement professionnel, de la sécurité sociale et de l'âge de la retraite. Les femmes restent cantonnées à des emplois dans des secteurs et des activités mal

rémunérés et de faible qualité, une situation qui sera aggravée par les changements en cours dans le monde du travail.

Le fléau du travail des enfants subsiste dans de nombreux pays, violant les droits humains des enfants. Près de 200 millions d'enfants continuent d'être contraints de travailler et plus de 20 millions continuent d'être victimes du travail forcé. Les jeunes souffrent aussi, privés du droit à l'éducation et au travail; ils subissent des niveaux de chômage très élevés, la généralisation de la précarité et de l'émigration, les transformant en une génération sans droits, soumise à l'exploitation la plus intense.

L'anachronisme et l'inhumanité des travailleurs soumis à l'esclavage et à d'autres liens de servitude persistent. Des millions de femmes et d'hommes vivent dans des conditions de travail indignes et inacceptables, sans droits, avec des salaires misérables, affamés, mal nourris, exposés à la maladie et aux accidents, sans couverture médicale ou sans accès aux retraites.

Les effets de la révolution scientifique et technologique (RST) sur le travail

L'expression de l'extraordinaire concentration et centralisation de la richesse produite et le fait que les principaux moyens de production sont entre les mains d'un nombre de plus en plus réduit de transnationales transforment la RST en cours — que certains appellent la 4ème révolution industrielle — en un nouveau seuil, encore plus grave, d'agression contre les droits des travailleurs. Les investissements publics et privés dans la recherche et le développement technologique sont largement marchandisés et se concentrent principalement en des secteurs à profit rapide et solvables. Les moyens de production ainsi créés visent à faire face à une compétitivité croissante dans le cadre de la mondialisation capitaliste et à surmonter la tendance à la réduction du taux de profit en remplaçant le travail vivant par le travail mort (en augmentant la composition organique du capital). L'objectif est de réduire au maximum et, si possible, d'éliminer le besoin du travail subordonné.

Il y en a qui cherchent à réduire l'analyse des effets de la RST à une prétendue division entre «optimistes» et «pessimistes», une manière de dénigrer la position de ceux qui, comme la CGTP-IN, font de la défense des intérêts et des droits des travailleurs la raison de leur existence et leur action. Ils cherchent à empêcher l'analyse concrète de la situation concrète, en dissimulant la nature de la relation de subordination entre ceux qui possèdent le capital et les moyens de production (y compris les résultats de la RST) et ceux qui, comme les travailleurs, n'ont que leur force de travail et sont obligés de la vendre pour assurer leur survie.

La RST doit être analysée dans le cadre de la domination hégémonique mondiale du système capitaliste et de sa crise systémique, avec sa logique, sa pratique et ses conséquences exploiteuses, oppressives, agressives et prédatrices. La RST est le résultat de l'accumulation historique de connaissances — bénéficiant de toutes les avancées des révolutions technologiques précédentes —, et est simultanément un facteur et une expression de la crise du système dans lequel elle est engendrée. Elle est le produit de l'effort et de l'engagement individuel et collectif de

nombreuses générations dont s'approprient les transnationales et les multinationales — notamment par le biais du régime des brevets et de la propriété intellectuelle — pour perpétuer et accroître l'exploitation des travailleurs et des peuples, accentuant en même temps les inégalités entre les pays, ainsi que les relations de dépendance des pays du Tiers Monde par rapport aux pays riches et le sous-développement du Tiers Monde.

La RST est utilisée comme une partie de la manipulation idéologique, profitant de l'aura de crédibilité de la science pour faire passer les intérêts des entreprises transnationales avant la volonté souveraine des travailleurs et des peuples, en essayant d'éloigner l'objectif et de faire croire aux travailleurs qu'il n'y a rien à faire et qu'il faut se résigner. Et elle pousse les travailleurs à accepter dès maintenant et au préalable la libéralisation et la déréglementation des relations de travail, avec la destruction conséquente des droits, prétendument pour se préparer et s'adapter aux transformations en cours et à leurs effets futurs. Il y a même ceux qui osent décréter que le lien traditionnel entre les revenus et l'emploi sera rompu et que «le travail et les salaires disparaîtront».

La CGTP-IN considère que l'objectif de l'économie (de la production) est, avant tout, de satisfaire les besoins des personnes et non le contraire. Le remplacement de fonctions et de compétences humaines par des machines intelligentes, l'interconnexion de fonctions et la plus grande intégration de toute l'activité productive ou de l'activité humaine en général ne sont pas en soi une évolution négative. La question décisive est le remplacement du travail par le capital, la dévalorisation du travail et des travailleurs, la régression des droits qu'on leur impose pour que les sociétés transnationales obtiennent des superprofits. Pourtant, l'inutilité de ces développements est annoncée, puisque le travail mort n'achète ni ne permet pas de créer de plus-value, et ne représente donc pas une solution à long terme pour contrer la baisse tendancielle du taux de profit du capital.

La RST témoigne d'une autre des grandes contradictions de notre temps. D'une part, il existe une capacité humaine à générer des solutions émancipatrices aux problèmes les plus urgents auxquels sont confrontés les pays et les peuples. Mais d'autre part, la subordination de l'intelligence humaine et de sa production aux sociétés transnationales et à l'ambition hégémonique des puissances de la triade capitaliste (USA / UE / Japon) est contraignante et un facteur d'une plus grande exploitation et d'impositions antidémocratiques. C'est là l'expression d'un monde dominé par l'intérêt du profit, conditionnant l'émergence du nouveau à l'intérêt et à la domination de classe du capital sur les travailleurs et les peuples.

La discussion autour de l'impact des nouvelles technologies sur les relations de travail et l'emploi affecte également les nouvelles professions, les profils professionnels, les qualifications, déresponsabilisant les entreprises et rendant chaque travailleur responsable de les acquérir, pour accéder à de nouveaux emplois ou maintenir l'emploi actuel.

Ce n'est qu'à l'initiative des travailleurs que l'on discute de la façon de répondre à des questions essentielles, notamment: comment assurer les droits des travailleurs, les politiques d'accès à la

sécurité sociale, le droit à des pensions de retraite dignes, à la santé, à l'éducation ou au logement. Préoccupations et réclamations auxquelles les pouvoirs publics ne répondent pas.

Graduellement, par le biais de différents modèles de gestion, le grand capital cherche à imposer une organisation des relations de travail subordonné où l'entité qui commande ou qui les organise apparaît diffuse, n'est pas assumée et souvent n'est pas reconnue par la loi en tant que tel, camouflant ou cachant la position de subordination et de dépendance économique du travailleur dans la relation de travail et créant la fausse idée d'une relation d'auto emploi ou de travail indépendant, imposant ainsi une relation d'exploitation plus intense.

Les entreprises de travail temporaire, l'externalisation et les plateformes numériques sont des exemples convergents de chantage sur les travailleurs pour diminuer leurs droits.

Ces formes d'organisation du travail et d'autres sont des créations exclusivement liées aux intérêts du grand capital, créant des toiles de dépendance qui ne sont possibles que grâce à la promotion active des gouvernements à leur service, souvent associées à des pratiques de fraude impliquant des paradis fiscaux.

Dans un contexte de chômage élevé et de pénurie de nouvelles offres d'emploi, les dites plateformes numériques (souvent associées aux banques et au capital financier) cherchent simultanément le profit maximum avec le minimum de (ou sans aucune) charges liées aux relations de travail massifié. En même temps, on reconnaît de plus en plus que les gains pour l'économie de ce type d'entreprise sont nuls.

Avec une nature commune, les plateformes prennent des formes très variées d'organisation du travail en fonction de l'objectif, traduisant la tendance à l'externalisation des services comme moyen de réduire les coûts et de fragiliser les relations de travail. Il s'agit d'une relation de dépendance économique par rapport à la société mère par laquelle, à chaque fois que les travailleurs s'organisent, la société mère les étrangle pour empêcher les travailleurs de se battre pour leurs droits individuels et collectifs.

L'expansion du travail organisé au moyen de plateformes numériques a alimenté des propositions pour la création d'une troisième catégorie de travailleurs (prétendument entre le travail salarié et le travail «indépendant»). Ce qui se cache derrière cette proposition, c'est la pression pour la déréglementation des relations de travail de tous les travailleurs. Les travailleurs des plateformes ont une relation de subordination et de dépendance économique qu'elles cherchent à dissimuler. Au fond, ces plateformes sont de grandes sociétés transnationales (dans de nombreux cas), cachées derrière une fausse virtualité résultant de l'utilisation de l'Internet comme intermédiaire, afin de ne pas prendre les risques et les obligations découlant de la législation du travail.

Les exemples connus du travail au moyen des plateformes numériques prouvent qu'en publiant l'offre d'emploi sur Internet et en embauchant ceux qui offrent le prix le plus bas, il s'agit de concurrence entre travailleurs, pas de concurrence entre entreprises, une subversion du droit au travail et de travailler avec des droits, avec une rémunération tendanciellement toujours plus faible, mettant également en cause la santé et la sécurité des travailleurs.

Cette forme d'organisation individualise les relations de travail, cherchant à affaiblir la possibilité pour les travailleurs de s'organiser collectivement pour lutter pour de meilleurs salaires, pour de meilleures conditions de travail et de vie, une manière d'atteindre des formes de travail sans aucun droit.

Le travail accompli se rapproche des conditions de la servitude car il s'agit d'une forme d'appropriation absolue du travail (y compris le processus créatif et l'organisation individuelle); puisque c'est la seule source de revenus pour ces travailleurs, ils ne sont pas libres de décider en conscience. Ils n'ont aucun droit en tant que travailleurs, les entreprises ne paient pas de contributions pour la sécurité sociale, ne paient pas (ou payent peu) d'impôts, ne respectent pas les conditions de santé et de sécurité au travail et ne sont pas tenues d'assurer un temps de travail quotidien ni le droit au repos hebdomadaire.

En outre, étant donné que ce sont des sociétés transnationales et que le travail est (souvent) effectué en dehors des frontières nationales, il est plus difficile d'agir juridiquement, et la situation s'aggraverait si les travailleurs et les peuples ne s'opposent pas aux accords dits de commerce libre, qui, par la voie de la réglementation supranationale (ou de la déréglementation), retirent aux travailleurs leurs droits et la possibilité de déterminer ou même d'influencer les décisions prises.

Il y a de plus en plus de cas de travail sur appel, de contrats zéro heures, d'auto emploi, de faux travail indépendant, de travail bénévole, de travail collaboratif / coopératif, de travail socialement utile, de travail *gig*...

L'utilisation de «l'intelligence artificielle» par le biais, notamment, de la «robotisation» est, dans le contexte de sa domination par le grand capital, une forme de «privatisation» de l'intelligence humaine et de sa capacité créatrice (y compris concernant le futur); c'est une forme d'exploitation et d'appropriation privée contre la liberté, les droits et les intérêts des travailleurs. Les idéologues du système essaient de faire passer l'idée que remplacer le travailleur par une machine mettrait fin à l'exploitation. Cette possibilité peut dans certains cas avoir comme effet collatéral de soulager les travailleurs par rapport à des tâches routinières, dangereuses et / ou pénibles, leur permettant de se consacrer à des processus plus créatifs et satisfaisants, mais c'est une possibilité lointaine, en raison de la logique de la réduction des coûts du travail et de la maximisation du profit.

L'offensive contre les droits des travailleurs est multiforme, tout comme les arguments qui cachent le vol des droits, y compris leur prétendue défense, comme dans le cas du soi-disant «droit de se déconnecter».

La disponibilité et l'utilisation généralisée des nouvelles technologies de l'information et de la communication ne justifient pas la prolongation de la journée de travail — elles pourraient justifier, au contraire, la réduction du temps de travail en raison des gains de productivité réalisés. Elles ne justifient pas non plus l'imposition unilatérale d'un temps de travail ou sa modification (il est fixé dans les conventions collectives), sa déréglementation étant imposée unilatéralement par les sociétés et sans avoir droit à aucune compensation pour le travail supplémentaire.

La régression des droits des travailleurs à laquelle nous assistons ne serait pas possible sans sa

promotion active par la majorité des gouvernements au niveau international, qui agissent de plus en plus au service du grand capital. En plus de la modification de la législation du travail contre les intérêts des travailleurs (quand la loi les protège), les organismes de l'État chargés de surveiller les conditions de travail se font remarquer par leur absence ou par des décisions qui ne favorisent que les entreprises.

Les intérêts dominants du grand capital cherchent à générer l'idée que la création d'emplois dépend exclusivement de l'initiative de chaque travailleur, en particulier des plus jeunes et de leur capacité «entrepreneuriale» — cachant la responsabilité des gouvernements et des entreprises pour la création d'emploi —, les poussant à l'endettement aux banques et à une toile de dépendance dans laquelle leur survie dépend du degré d'exploitation qu'ils réussissent à imposer aux autres travailleurs.

D'autre part, on cherche à faire croire aux travailleurs jeunes que les liens de travail stables sont des formes d'emploi du passé; qu'ils supposaient l'obligation de travailler au même endroit tout au long de la vie; la modernité signifierait l'incertitude, l'insécurité, la précarité, semant la confusion entre liberté et emploi sans droits.

Les transformations profondes que subit le monde du travail représentent un énorme défi pour le mouvement syndical et l'organisation des travailleurs. La voie de l'individualisation des relations de travail, l'atteinte aux droits fondamentaux, notamment l'affaiblissement ou la restriction de la négociation collective, du droit de grève, de l'autonomie et de la liberté syndicales, peuvent signifier la disparition de certains des piliers qui étaient à la base de l'activité syndicale ces dernières décennies. Mais elles ne signifient pas la disparition des fondements et de la nécessité de l'organisation des travailleurs pour la défense de leurs droits et aspirations. Au contraire. Il s'agit de fondements et de besoins qui non seulement demeurent mais qui se renforcent et exigent une intervention et une action encore plus grandes sur la réalité concrète, pour aider à comprendre la communauté des intérêts des travailleurs. Il se peut qu'il y aura de profondes transformations de la composition des classes, de nouvelles méthodes, de nouveaux conflits; des lignes de division entre des travailleurs hautement qualifiés et rémunérés et une masse croissante de travailleurs jetables vivant d'emplois sporadiques et sans droits; les droits présentés comme privilèges découlant de «l'esprit entrepreneurial» de chacun; de nouvelles opérations visant à la fragmentation ou à la désintégration du mouvement syndical.

Le mouvement syndical doit être capable de trouver les formes et les moyens de continuer à unir et à stimuler la lutte des travailleurs dans les nouvelles conditions, afin de répondre aux nouvelles exigences. Les travailleurs pourront être moins concentrés dans les lieux de travail; ils pourront être plus dispersés, sans connaître leurs camarades, sans le droit de former un syndicat ou même sans connaître la valeur et l'importance de la création d'un syndicat (ou d'un autre type d'organisation des travailleurs). Le capital cherche à éluder ou, si possible, à faire disparaître la notion même de leurs droits. Si la RST et la possibilité de son expansion au monde entier peuvent être des moyens d'attaquer les droits des travailleurs, elles peuvent être le lien qui, par la lutte,

pourra conduire les travailleurs à faire de nouveaux pas, plus déterminés, vers leur émancipation. Aux travailleurs et à leur lutte d'écrire l'Histoire.

La Sécurité et la santé au travail (SST)

Les problèmes et les défis de la SST ont été aggravés par la propagation du travail précaire.

La RST a conduit à l'augmentation de l'intensité de la relation travailleur / environnement de travail, forçant le travailleur à une attention, concentration et zèle de plus en plus grands, réduisant sa liberté d'action et sa capacité à introduire des changements dans son système de travail, à contrôler la cadence, le rythme et la vitesse de son activité, entraînant de nombreux risques professionnels, liés aux postures, aux mouvements répétitifs et aux risques psychosociaux, entre autres. D'autre part, les employeurs font pression sur les travailleurs pour exclure du temps de travail utile les périodes de repos (pauses, arrêts, repas) et de récupération, en comptant ces périodes en dehors de la période du «temps de travail effectif». Avec l'augmentation du temps de travail et la réduction du temps de repos et de récupération des efforts, les problèmes musculo-squelettiques s'accumulent et sont aujourd'hui une véritable épidémie des temps modernes, surtout dans les pays les plus développés.

Si dans les pays développés le paradigme est passé d'un environnement de travail caractérisé surtout par des accidents du travail à un environnement de travail plus propice aux maladies professionnelles et ayant une relation avec le travail, dans les pays en voie de développement la situation est aggravée par la coexistence des deux paradigmes.

Les temps de travail dérégulés, les rémunérations variables, la dégradation des encadrements fonctionnels, l'environnement de compétitivité débridée de toutes les organisations, l'incertitude sur l'avenir, le changement constant et l'incapacité à y faire face, conduisent à une énorme profusion de situations de maladies psychosociales, dans lesquelles nous pouvons inclure, entre autres problèmes, le stress au travail, la dépression chronique ou l'épuisement nerveux.

Nous assistons à la (ré)émergence de problèmes de santé et de sécurité qui, avec les connaissances et la technologie dont nous disposons, devraient être chose du passé. La réglementation des conditions de travail par l'OIT est attaquée.

La sécurité sociale, les services publics et les fonctions sociales des États

La RST et la régression qui est imposée par cette voie dans les relations de travail font partie de l'offensive contre la sécurité sociale en tant que conquête historique des travailleurs, notamment par l'individualisation des relations de travail, la soumission de la relation de travail à la simple expression de vente de la force de travail sans contreparties ni garanties. Elles conduisent au chômage, à la pénurie d'emplois et à la pression sur les travailleurs pour qu'ils acceptent n'importe quel emploi; à la volonté du secteur financier de s'emparer de la sécurité sociale et de la privatiser; à l'atteinte aux principes d'universalité et de solidarité entre travailleurs de différentes générations, entre hommes et femmes et entre travailleurs ayant des revenus différents.

Le droit à la protection sociale par la voie de la sécurité sociale est confronté à une forte offensive idéologique. L'extension de la protection sociale est présentée comme la monnaie d'échange pour la généralisation de la précarité et l'érosion du travail par le biais d'un soi-disant travail indépendant.

Cependant, le fait que l'on ne fasse pas la distinction entre travail subordonné et travail non subordonné remet en question le droit du travail lui-même, et pas seulement le droit à la sécurité sociale, permettant de tirer des conclusions qui ne correspondent pas à la réalité.

C'est dans ce contexte que refait surface l'idée de la nécessité d'un revenu minimum universel, une sorte de monnaie d'échange pour l'acceptation de la destruction massive de l'emploi provoquée par l'économie numérique. Il n'y aurait pas d'emploi pour tous, de sorte que la sécurité sociale contributive serait condamnée. Le seul moyen d'éviter la pauvreté serait de donner à chacun un revenu minimum.

Cette thèse, en l'apparence progressiste, repose sur des prémisses inacceptables et qu'il faut combattre, car elle assume comme inévitable l'évolution en cours. Les plus libéraux soutiennent simplement que l'individu, en recevant de l'État un revenu, doit pour tout le reste se soumettre aux forces du marché. D'autres se disent préoccupés par le fait que la baisse de la part des salaires dans le revenu pourrait entraîner une baisse de la demande. Le point commun est que le revenu minimum tendrait à remplacer toutes les prestations de la sécurité sociale et tous les droits qui en découlent.

La garantie de la sécurité sociale pour tous, bien qu'adaptée aux spécificités des régimes en question, ne doit pas être confondue ni servir à couvrir et légaliser l'abus de l'emploi précaire ou le faux travail indépendant. La première préoccupation des syndicats est de défendre les droits des travailleurs, d'assurer la stabilité de l'emploi et un lien d'emploi correspondant à l'existence d'un contrat de travail stable.

Le revenu minimum universel est une forme de chantage sur les travailleurs pour qu'ils acceptent la perte du droit au travail, des droits qui leur sont assurés par les services publics et les fonctions sociales des États, et ne constitue pas une réponse au problème de la pauvreté. Le revenu du travail ne repose pas uniquement sur la rémunération du travail et sur la distribution de revenu au moyen d'une prestation. Il dépend plutôt d'un ensemble de facteurs tels que les services publics, les politiques de redistribution par la voie des impôts et les droits des travailleurs, y compris la négociation collective. En abandonnant les travailleurs et le peuple à leur sort, nous serions conduits à une société avec des inégalités sociales encore plus grandes.

Pourtant, nous ne contestons pas l'existence de prestations de revenu minimum, combinant le côté de la prestation sociale avec celui de l'insertion dans le travail et de l'insertion sociale.

La tentative de marchandiser tous les secteurs de la vie est passée par la privatisation d'entreprises (y compris de secteurs stratégiques), de services publics et de fonctions fondamentales d'intérêt public et d'assurance des droits des travailleurs et des peuples. Les services publics et les fonctions sociales des États sont un moyen d'assurer des droits

fondamentaux et une forme indirecte de redistribution de la richesse produite, en réduisant les inégalités. Leur privatisation ou dégradation et le paiement des services et des fonctions fournis par l'État constituent ainsi une forme d'exploitation et d'accentuation des inégalités. De grands groupes économiques (souvent transnationaux) dominent les économies nationales, accroissent la dépendance des pays et limitent les droits démocratiques des peuples. Inverser les privatisations et nationaliser les secteurs économiques stratégiques est donc à l'ordre du jour.

Dans une société dominée par les technologies et la numérisation des processus — une tendance qui s'accélère rapidement —, le rôle de l'éducation et de la formation est fondamental. Avec la désuétude constante et rapide des compétences professionnelles, qui déterminent la disparition quotidienne (ou presque) de professions, l'un des piliers les plus importants du maintien de l'emploi est la quantité et la qualité des compétences professionnelles que le travailleur possède, ainsi que les qualifications avérées ou reconnues. Les entreprises cherchent à écartier ces obligations, rejetant ce devoir sur le seul travailleur.

Immigrés et réfugiés

Les guerres d'agression, les ingérences et la déstabilisation, les conflits, la destruction des capacités productives et de l'infrastructure, la pauvreté extrême, le chômage et la précarité croissante du travail, la domination et l'oppression nationale, la violation de la souveraineté et de l'indépendance nationale — voilà d'importants facteurs qui marquent la dangereuse situation internationale, avec des conséquences brutales sur l'augmentation du nombre d'hommes et de femmes obligés de quitter leurs pays d'origine pour chercher un refuge ou forcés à émigrer.

Selon l'OIT, le nombre de migrants a augmenté de plus de 50% depuis 1990, et se chiffre actuellement à 232 millions. Plus de 65 millions de personnes ont été contraintes de quitter leurs foyers, dont plus de 20 millions sont des réfugiés. Le nombre de migrants internationaux a augmenté plus vite que la croissance de la population, selon les Nations Unies. Le nombre de migrants totalise 3,3% de la population mondiale en 2015, alors qu'en 2000 ils s'élevaient à 2,8%. D'après l'ONU, en 2015 deux migrants internationaux sur trois vivaient en Europe ou en Asie. Environ la moitié des migrants sont nés en Asie.

La vague actuelle de réfugiés rejoint des millions d'hommes et de femmes qui se trouvent dans cette situation, parfois depuis des dizaines d'années, en particulier les palestiniens (plus de 5 millions), chassés de leur patrie par l'agression et l'occupation d'Israël, de même que les réfugiés sahraouis à la suite de l'occupation, qui se poursuit, du Sahara occidental par le Maroc.

Les images de l'arrivée des immigrants et des réfugiés dans les pays de l'UE, les dangers et les risques encourus, les barrières militaires franchies, témoignent de l'hypocrisie de l'UE et de l'OTAN en Méditerranée et de leurs «missions de sauvetage». Cela ne permet donc pas d'éluder la militarisation de la Méditerranée et de la réponse à ce drame, qui sera encore aggravée par les accords de l'UE avec les milices qui se partagent la Libye, avec la Turquie et d'autres pays, notamment de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, ce qui constitue une forme d'augmenter la

répression contre ceux qui cherchent une vie digne. Ces décisions et ces orientations sont responsables de la mort de plus de 10 000 personnes depuis 2014; rien qu'en 2016, 2856 personnes qui tentaient d'atteindre des pays de l'UE sont mortes.

Une UE forteresse et qui criminalise des millions d'hommes et de femmes (dont sont aussi un exemple la construction de murs et de camps de détention honteux) les laisse sans droits et dans la plupart des cas dans l'extrême pauvreté, les soumettant à toute sorte d'exploitation et de discrimination, à la violence et même à la menace de mort.

L'action revendicative et la valorisation du travail et des travailleurs

L'essence de la condition humaine est associée au travail, source de création de richesse mais surtout de l'épanouissement personnel et de la transformation de l'individu dans sa relation avec l'environnement et dans la société, en la dirigeant vers le progrès de l'Humanité.

L'unité, l'organisation et la lutte des travailleurs sont des conditions qui se renforcent mutuellement dans l'action revendicative. L'action revendicative est une condition décisive pour la valorisation des travailleurs, pour la valorisation du travail en répondant aux besoins de chaque société.

Les travailleurs continuent à faire preuve d'une grande combativité et ténacité, refusant le conformisme et défendant leurs revendications et leurs propositions avec courage et dignité, rompant avec la pression, le chantage et l'imposition de la peur par le capital. À la brutalité de l'offensive, beaucoup de travailleurs répondent avec la volonté de ne pas renoncer au droit inaliénable à une vie digne.

Il est donc nécessaire d'unir nos efforts, de développer et d'articuler des luttes petites et grandes au niveau national; des grèves petites et grandes, des manifestations, des protestations, des défilés; faisant converger les travailleurs dans un puissant mouvement de masse impliquant des millions de travailleurs pour résister, contrecarrer ou même mettre en échec les propositions du patronat et des gouvernements à son service. La lutte de masse reste l'instrument par excellence de la résistance et de la construction d'une alternative émancipatrice des travailleurs.

Malgré la conjoncture défavorable, la lutte quotidienne des travailleurs continue de produire ses effets, et il faut relever de nombreuses victoires obtenues, même si elles restent insuffisantes face à la dimension brutale de l'offensive. Il appartient au mouvement syndical de classe d'encourager les travailleurs, d'éveiller les consciences, de valoriser la joie de la lutte, la solidarité, la lutte en tant qu'expression des intérêts des travailleurs, la lutte en tant que valorisation du travail et des travailleurs.

Aucun changement dans les processus productifs ne justifie (ni ne pourra justifier) la régression des conditions de travail et de vie. Malgré le rapport des forces défavorable aux travailleurs au niveau international, il n'y a pas de raisons de désespoir ou de conformisme. Au contraire. La construction du pouvoir alternatif qui correspond aux droits et aux aspirations des travailleurs dépend de leur lutte, de leur organisation et de leur action de masse.

Les gains de productivité découlant de la RST doivent être utilisés pour réduire le temps de travail,

pour augmenter le temps de repos et de loisir et pour relever les salaires et les autres droits des travailleurs. Il est nécessaire de réduire les rythmes de travail, il est nécessaire d'assurer des conditions de stabilité et la qualité de l'emploi, ce qui exige l'établissement du principe selon lequel à chaque emploi permanent doit correspondre un contrat stable.

L'intervention du mouvement syndical dans la défense des droits des travailleurs des plateformes numériques passe, dans un premier temps:

- par l'exigence de la reconnaissance par les États (par la loi) qu'il s'agit de sociétés qui fonctionnent dans un rapport de subordination et de dépendance économique;
- par l'exigence du respect du droit à la négociation collective et aux conventions collectives, avec la reconnaissance de tous les droits établis par la loi, y compris le fait qu'il s'agit, dans de nombreux cas, de liens de travail stable.

Nous ne pouvons pas accepter que les travailleurs concernés soient considérés comme des travailleurs d'une catégorie inférieure, avec moins de droits, en les limitant à «une certaine protection» ou en définissant l'activité comme étant soumise à un simple «code de conduite» des entreprises; ou restreindre leurs droits à «l'auto-organisation», déconnectée des obligations de l'entreprise. Une telle concession signifierait, en plus d'accepter la relation d'exploitation absolue de ces travailleurs, de légitimer un plus grand chantage pour la réduction des droits de tous les travailleurs.

Les processus d'adaptation de la production et des conditions de travail ne peuvent être imposés unilatéralement par les entreprises et au détriment des droits des travailleurs. Les droits des travailleurs, y compris le droit au travail, doivent en tout cas être assurés. Lutter pour que les résultats de la RST soient utilisés en faveur des travailleurs, des peuples et des pays, et non contre leurs intérêts et leurs aspirations, est donc un objectif déterminant pour l'avenir.

L'amélioration des salaires et la promotion de la négociation collective sont des droits et en même temps une condition pour inverser la tendance à l'inégalité, à la précarité, au chômage et à la pauvreté.

Tout d'abord, fixer correctement les salaires minimums dans chaque pays, en fonction de leur histoire, de la réalité concrète et des besoins auxquels le revenu du travail doit satisfaire, et aussi une législation du travail qui défende les travailleurs et favorise la négociation collective, sans oublier une politique fiscale qui allège l'imposition des revenus du travail et pèse plus lourdement sur les revenus du capital. Et des politiques pour mettre fin aux écarts de salaires qui existent souvent entre les travailleurs avec un contrat précaire et les autres.

Ce n'est qu'en misant de façon conséquente sur des politiques publiques en matière d'éducation (dans le sens plein de l'éducation et non seulement pour répondre aux besoins du grand capital), de formation et de qualification professionnelle, et en obligeant les entreprises à former les travailleurs — avec des exigences toujours plus avancées —, que l'on pourra préparer les travailleurs à la RST en cours. Ces mesures comprennent l'accès à une éducation gratuite et de qualité et des programmes continus pour améliorer les compétences de la main-d'œuvre.

La fin du drame des immigrés et des réfugiés exige la fin des guerres d'agression contre des pays indépendants et souverains, la fin de leur occupation et des ingérences et manœuvres de déstabilisation, respectant les principes de la Charte des Nations Unies et du droit international, notamment la souveraineté et l'indépendance de chaque pays et le respect du principe de non-ingérence dans leurs affaires intérieures, qui sont des conditions décisives pour un avenir de paix et pour la construction d'un nouvel ordre international fondé sur la coopération et l'amitié entre les peuples, le progrès et la justice sociale. Elle exige aussi de mettre fin à l'imposition de politiques d'exploitation, de soumission et de domination économique et financière de pays ayant des économies fragiles et dépendantes, notamment par les États-Unis et l'Union européenne, par le biais d'accords dits de libre commerce et d'autres accords et traités.

Défendre la paix et le développement économique, social et humain des pays d'origine doit être la grande priorité politique de ceux qui souhaitent contribuer à la solution de ce problème et le point de départ de la réalisation du droit au retour — une volonté exprimée par la majorité des immigrés et des réfugiés.

Les droits et les intérêts des réfugiés et des immigrés sont les droits et les intérêts de tous les travailleurs! Nous devons renforcer la solidarité et l'unité dans la lutte pour les droits sur un pied d'égalité, en luttant contre toutes les formes de discrimination à l'encontre des travailleurs immigrés ou réfugiés. En même temps, il faut encourager leur syndicalisation et leur participation dans la lutte, dans l'organisation des travailleurs, y compris dans l'activité syndicale, avec des droits et des devoirs égaux.

L'expérience et la capacité scientifique et technique accumulées ont atteint un tel degré d'évolution qu'elles peuvent permettre aussi bien des avancées émancipatrices extraordinaires, si elles sont utilisées en faveur des travailleurs et des peuples, que la suppression de la liberté et la domination de presque toutes les sphères de la vie — des problèmes qui placent les questions de pouvoir à l'ordre du jour et au centre de l'action et des objectifs de la lutte des travailleurs.

Les changements profonds dans le processus de production exigent un rôle central des États dans les économies, sans se cacher derrière le principe néolibéral que le marché régule tout. La démonstration du rôle du marché est faite par les inégalités croissantes dans la répartition des revenus, par l'utilisation des travailleurs jetables, par l'augmentation de la pauvreté, les accidents et les maladies professionnelles.

La croissance insuffisante de la création d'emplois (de qualité et avec des droits) est inséparable de la domination de l'économie mondiale par les sociétés transnationales. L'augmentation de la main-d'œuvre rend encore plus nécessaire d'intensifier la lutte pour que les États jouent un rôle central dans la direction et la relance des économies, récupérant la propriété des secteurs stratégiques, augmentant la production nationale (dans les pays où cette nécessité existe), faisant des travailleurs et des peuples les protagonistes et les destinataires de ce changement.

D'autre part, la réponse à la dégradation croissante de l'environnement ne viendra pas de la privatisation de l'atmosphère ou de la prédation d'autres ressources naturelles. Un processus

sérieux pour faire face aux problèmes actuels de l'environnement devra surmonter le système économique et social qui les a créés, le capitalisme, et la propriété des moyens de production par le capital qu'il suppose. Il est désormais impératif d'encourager la production locale et la consommation locale, la souveraineté alimentaire et la sécurité alimentaire, en plus de la nécessaire coopération internationale. Cela impliquerait l'utilisation des ressources épuisables d'une forme plus rationnelle et le rééquilibrage de la relation entre l'être humain et l'environnement.

La domination supranationale du capital — le rôle de la souveraineté dans la défense des droits des travailleurs

Le processus de domination transnationale du capital sur les travailleurs et les peuples — dont l'appropriation de la RST est une partie importante — progresse rapidement (malgré une forte résistance) et passe par l'atteinte, la limitation et même la liquidation de la souveraineté et l'indépendance nationales de tous les pays qui ne se soumettent pas. Visant une concentration et une centralisation du capital encore plus grandes, les grandes puissances capitalistes (utilisant leur pouvoir économique, militaire et diplomatique) cherchent à imposer des traités dits de libre commerce à des pays plus petits et plus dépendants (un réseau de plus en plus vaste d'accords qui cherchent l'un après l'autre à aller toujours plus loin dans leur attaque contre la souveraineté et les droits des peuples). Le FMI, la Banque mondiale, l'Union européenne et l'OMC font également partie de cette stratégie. Les grandes puissances, en particulier les États-Unis et l'UE, imposent unilatéralement leurs décisions et leurs directives avec des conséquences extraterritoriales, notamment par des sanctions et des blocus, au mépris des droits et libertés des peuples et de leur souveraineté, en violation de la Charte des Nations Unies et du droit international.

L'axe central de cette action est d'enlever le pouvoir de décider ou d'influencer les décisions qui n'appartiennent qu'aux travailleurs, aux peuples et aux pays, mettant en œuvre un régime dans lequel les États non seulement se soumettent mais deviennent les garants de la domination des grands groupes économiques et financiers sur les richesses et les ressources naturelles et de l'exploitation croissante des travailleurs et des peuples. Les paradis fiscaux font partie de ce processus: ils permettent aux grands groupes économiques et financiers de se soustraire au paiement d'impôts, lèsent les États et les populations, augmentent le taux d'exploitation et facilitent le blanchiment d'argent de trafics de tout genre (armes, êtres humains, drogues) et le financement du terrorisme. Un nombre de plus en plus restreint de grands groupes économiques transnationaux domine désormais des secteurs d'importance stratégique par le biais des privatisations et de nouveaux mécanismes, notamment les dits partenariats public-privé, qui assurent des rentes importantes payées par les fonds publics.

De grandes sociétés transnationales se cachent derrière des plateformes numériques qui, en plus de viser l'intensification de l'exploitation des travailleurs, sont des moyens d'échapper aux obligations fiscales, privant les États de recettes fiscales et de sources de financement pour les services publics et les fonctions sociales des États.

En Europe, l'Union européenne se consolide comme un instrument de la domination des grands groupes économiques et financiers, basée sur les piliers du néolibéralisme, du fédéralisme et du militarisme, sous la houlette des grandes puissances. Il faudrait souligner le rôle prépondérant de l'Union économique et monétaire et de l'Euro dans l'offensive contre les droits des travailleurs et des peuples et contre la souveraineté. Les travailleurs, le peuple et notre pays ont subi ces impositions supranationales par le biais du programme d'agression de l'UE et du FMI, qui s'est traduit par des réductions des salaires et des pensions, une aggravation brutale de la pression fiscale sur les revenus du travail, des atteintes aux droits comme la négociation collective et la liberté syndicale, des attaques contre les services publics et les fonctions sociales de l'État, l'imposition d'un cadre juridique dans lequel la subordination supranationale est devenue loi et le capital transnational a été garanti.

La participation populaire à la vie politique des pays et à l'exercice du pouvoir est de plus en plus insignifiante et n'est reconnue que si elle ratifie les plans du capital transnational. Sous le prétexte de la lutte contre le terrorisme, c'est la liberté, les droits et les garanties des peuples qui sont sous attaque, et va bon train la construction d'un appareil de plus en plus transnational pour imposer la répression et l'autoritarisme.

Afin de garantir cet ordre, les grandes puissances capitalistes renforcent le militarisme, les menaces, la déstabilisation, l'ingérence et l'agression contre des États souverains et indépendants, dont les États-Unis sont le protagoniste, à l'encontre du droit international et de la Charte des Nations Unies — il convient de rappeler que la plupart des sociétés transnationales sont basées aux États-Unis. La course aux armements est relancée, on voit s'aggraver le caractère agressif de l'OTAN (dirigée par les États-Unis) et son dessein de lancer de nouvelles guerres d'agression sous prétexte d'une prétendue «lutte contre le terrorisme», phénomène dont ils portent la plus lourde responsabilité. L'Union européenne approfondit son militarisme en tant que pilier européen de l'OTAN et avance vers un plus grand interventionnisme. Les travailleurs et les peuples sont confrontés à une stratégie de guerre et de chaos économique, politique et diplomatique, promue par les États-Unis et ses alliés au sein de l'OTAN, qui menace toute l'humanité.

La CGTP-IN défend ce que prescrit la Constitution de la République portugaise, selon laquelle «la souveraineté est une et indivisible et réside dans le peuple». Pour la CGTP-IN, démocratie, souveraineté et indépendance nationale sont des valeurs et des pratiques intrinsèques à l'émancipation des travailleurs et jouent un rôle irremplaçable dans le développement de la société, d'un régime de liberté et de développement économique au service de la satisfaction des besoins matériels et spirituels de l'être humain. Elles sont essentielles pour assurer l'égalité, la pleine réalisation des droits, libertés et garanties, pour la valorisation du travail et la dignité des travailleurs. Elles sont déterminantes pour que le pouvoir économique soit subordonné au pouvoir populaire et pour que l'économie et les forces productives remplissent leur rôle dans la satisfaction des droits et des aspirations des peuples. Les richesses nationales doivent être utilisées au profit des peuples et des pays. Les relations commerciales entre les pays doivent être fondées sur

l'indépendance, l'égalité et le respect mutuel de leurs intérêts.

Cette conception est indissociable de la construction nécessaire de relations internationales ayant pour objectif de créer un nouvel ordre international fondé sur les principes de l'indépendance nationale, d'une politique de paix, d'amitié, de respect des droits de l'homme et des droits des peuples, comme le définissent la Charte des Nations Unies et le droit international. Et une politique d'égalité entre les États, de défense d'une solution pacifique des conflits internationaux, de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États. De défense du droit des peuples à l'autodétermination, à l'indépendance, au développement et à la coopération, avec des avantages réciproques, avec tous les pays et peuples pour l'émancipation et le progrès de l'humanité.

Lutter pour mettre au service des peuples et des nations les richesses nationales actuellement détenues par les monopoles étrangers, empêcher que partent à l'étranger la valeur et la richesse créées par le travail dans chaque pays, développer les économies sur une base nationale et indépendante, vaincre l'influence, le commandement et la surveillance imposés par les puissances impérialistes, sont, à notre avis, des exigences démocratiques que les syndicats doivent assumer comme leurs.

D'autre part, il est évident que, là où s'affirment des processus de lutte et des gouvernements basés sur la souveraineté et l'indépendance nationales, rejetant la domination du capital transnational, les intérêts de classe des travailleurs sont plus facilement sauvegardés et leurs droits garantis, de même que le progrès et la justice sociale.

Partir de l'espace national n'exclut pas, mais au contraire suppose, le renforcement des liens de solidarité, la recherche d'objectifs communs ou convergents de lutte des travailleurs avec d'autres couches anti-monopolistes. La lutte pour la défense de la souveraineté et de l'indépendance nationales exprime à notre époque la voie de la lutte des classes, et prend donc un caractère internationaliste indéniable.

De l'avis de la CGTP-IN, la question nationale est décisive pour créer de meilleures conditions pour l'organisation et la lutte des travailleurs. L'indispensable unité dans l'action du mouvement syndical au niveau international, ayant comme question centrale et décisive la défense des intérêts de classe des travailleurs, présuppose, outre le caractère de classe de l'organisation elle-même, un ancrage fort dans chaque pays, en fonction des problèmes spécifiques, des besoins et des aspirations des travailleurs, donnant le caractère de masses à la résistance et à la lutte qu'exige l'offensive de l'impérialisme. Et sur le plan international elle demande une évaluation et détermination adéquates d'objectifs communs ou convergents de lutte, la coopération et la solidarité larges et unitaires contre l'ennemi principal, rassemblant des pays et des forces contre l'impérialisme, pour les intérêts de classe des travailleurs, pour leur émancipation.

La coopération internationale du mouvement syndical et le rôle de l'Organisation internationale du travail (OIT)

Fondée il y a presque 100 ans, l'OIT base son action sur des principes fondamentaux qui, malgré

les différences de temps historique, restent d'actualité, reconnaissant le rôle central des travailleurs dans les sociétés et l'importance de la conquête des droits et du progrès social. Le préambule de la Constitution de l'OIT stipule que la *«paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale»*. C'est pourquoi il est urgent de lutter pour améliorer la réglementation des heures de travail, avec la fixation d'une durée maximum de la journée et de la semaine de travail, ce qui souligne l'importance de la négociation collective. Il faut lutter contre le chômage, pour assurer un salaire adéquat; pour la protection des travailleurs en cas de maladie et contre les accidents du travail; pour la protection des enfants, des adolescents et des femmes; pour des pensions de vieillesse et d'invalidité; pour la protection des travailleurs migrants; pour la reconnaissance du principe du salaire égal pour un travail de valeur égale. Le principe de l'autonomie et de la liberté syndicale restent une priorité pour le mouvement syndical de classe.

Après de nombreuses luttes et des sacrifices immenses des travailleurs du monde entier, la Déclaration de Philadelphie (1944) a reconnu et consacré le principe selon lequel le travail n'est pas une marchandise. Une reconnaissance de valeur extraordinaire qui est aujourd'hui remise en question. Les conventions fondamentales de l'OIT résultent de ce processus, ainsi que le droit international qui les reconnaît et les consacre — en plus de la Charte des Nations Unies.

Cent ans plus tard, la vie quotidienne de la plupart des travailleurs continue d'être marquée par de nombreux (ou par les mêmes) problèmes du passé, et dans les cas où des droits ont été acquis et les conditions de vie se sont améliorées, ils sont remis en question et la régression leur est imposée. L'OIT et ses recommandations ont joué un rôle important dans l'établissement de droits minimaux pour les travailleurs, une référence internationale phare qui a encouragé la lutte dans de nombreux pays pour les droits, le progrès et la justice sociale.

Revenir en arrière et accepter la perte de droits fondamentaux acquis serait inacceptable et injustifiable. D'autant plus que, avec le niveau de richesse produite et l'accumulation de connaissances techniques et scientifiques (et si la volonté politique y est), il n'y a pas de base matérielle pour accepter la régression. Aller plus loin dans la conquête des droits relève d'une justice sociale élémentaire et est à la portée des travailleurs.

L'action du mouvement syndical doit animer la lutte des travailleurs dans la défense intransigeante du principe de non-régression de leurs droits et montrer la voie à suivre pour surmonter les énormes injustices qui marquent toujours le travail et la vie des travailleurs.

Comme l'affirmait la Déclaration de Philadelphie (1944) — et cela garde toute sa validité —, «la non-adoption par une nation quelconque d'un régime de travail réellement humain fait obstacle aux efforts des autres nations désireuses d'améliorer le sort des travailleurs dans leurs propres pays». La régression des conditions de travail et de vie dans un pays, même quand ce pays assure à ses travailleurs le cadre de droits le plus évolué, sera toujours la régression de tous.

Ces dernières années, avec la disparition du système socialiste en Europe de l'Est et l'aggravation conséquente des déséquilibres mondiaux en faveur du capital, le patronat a lancé une attaque contre le système de fonctionnement de l'OIT, surtout contre le droit de grève, le rôle des experts

et leur travail important pour assurer l'efficacité des normes, bloquant le fonctionnement de la Commission d'application des normes.

L'exercice du droit de grève en toute liberté et avec toutes les garanties est fondamental, parallèlement à la négociation collective, pour que nous puissions défendre les droits des travailleurs et sauvegarder la liberté syndicale. Sans le droit de grève ou s'il est limité, les travailleurs sont soumis à l'arbitraire des intérêts du capital, et le risque augmente de voir ce processus entériné dans les législations nationales. La liberté et le droit de constituer leurs organisations représentatives — avec leur action et lutte — disparaîtront. La conquête que représente la reconnaissance de la relation inégale entre le travail et le capital — avec l'avantage du capital, dont la possession des moyens de production non seulement se maintient mais augmente dans le monde entier — sera perdue. La bataille pour défendre le droit de grève à l'OIT est donc de la plus haute importance et exige le maximum d'unité du mouvement syndical.

Le rapport des forces, qui nous est défavorable à l'échelle mondiale, rend nécessaire la convergence entre tous ceux qui, de leur propre choix ou même pour des raisons de conjoncture, convergent sur tel ou tel thème avec les travailleurs pour défendre leurs droits et aspirations.

En même temps, l'OIT doit également être sauvegardée, gardant de forme indissociable sa portée, ses objectifs et son fonctionnement régulier. Accentuer le cours de sa dénaturation ou de sa fragilisation serait une perte de références internationales qui continuent à jouer un rôle important dans la vie et la lutte des travailleurs. Tout doit être fait pour assurer la représentativité et l'égalité des droits à tous ses États membres, quelle que soit leur taille. De même, l'indépendance de chaque organisation syndicale par rapport aux structures supranationales est un objectif qui devrait unir le mouvement syndical. Si l'OIT doit rester une organisation ouverte au monde, capable d'intégrer les connaissances et l'expérience venant des universités aux ONG, de telles contributions ne justifient pas l'inclusion de ces structures au sein de l'OIT, compromettant son caractère tripartite. Bien qu'imparfait, car les patrons et les gouvernements sont trop souvent du même côté, ce caractère tripartite serait encore dilué par l'inclusion de nouveaux éléments / groupes.

En même temps, nous devons œuvrer à la création d'un Groupe de Travailleurs de l'OIT plus représentatif et plus pluriel, représentatif de la diversité du mouvement syndical, sans exclusions, capable d'assurer l'unité et la défense intransigeante des droits et aspirations des travailleurs.

À notre avis, la préoccupation centrale du Centenaire de l'OIT devrait être la discussion sur la manière de mettre en œuvre les principes de sa Constitution et ses Conventions fondamentales. Si on ne le fait pas, on favorisera l'approfondissement de la concurrence internationale fondée sur les intérêts du capital et sur le retrait des droits des travailleurs, c'est-à-dire, sur la régression. Il appartiendra au mouvement syndical, représentant les travailleurs et allant aussi loin que possible dans leur participation, de prendre l'initiative dans ce sens.

Action et coopération du mouvement syndical pour la valorisation du travail et des

travailleurs

L'action et la coopération internationales du mouvement syndical doivent viser, avant tout, à renforcer la lutte des travailleurs dans chaque pays, avec des actions communes et convergentes qui les affermissent. Il est essentiel de renforcer les actions de solidarité avec les luttes dans chaque pays, entreprise et lieu de travail, en les faisant connaître, en valorisant les conquêtes atteintes. On doit accorder une attention particulière aux cas où les libertés et les garanties de l'action syndicale sont violées. Le droit au travail et à un travail avec des droits sont les pierres angulaires de la lutte des travailleurs. Le droit à la négociation collective (sans restrictions) est actuellement une condition fondamentale pour l'action syndicale, qui ne doit pas oublier l'accès à des biens essentiels, qui sont encore aujourd'hui refusés à des millions de travailleurs.

Le travail et les travailleurs ne seront pas valorisés dans une juste mesure tant que, dans n'importe quel pays, des formes d'exploitation persistent et les droits fondamentaux des travailleurs sont méprisés. En suivant les voies que son histoire, son expérience de lutte et les conditions concrètes d'action et d'organisation permettent, le mouvement syndical international doit s'unir ou converger dans la solidarité et la coopération dans le but du progrès et de la justice sociale, du plein emploi et d'un avenir qui réalise les aspirations millénaires de l'émancipation qui ont alimenté la lutte des travailleurs partout dans le monde.

Face à l'internationalisation du capital, à la division internationale du travail et à la domination des transnationales, la réponse du mouvement syndical ne peut être de renoncer à son autonomie et de céder son rôle à des structures supranationales ou à des centrales syndicales internationales. Une négociation collective et des conventions collectives séparées de la lutte des travailleurs et de la réalité de chaque pays, de ses droits nationaux et de sa souveraineté, affaiblissent le rapport des forces du travail face au capital et la recherche de solutions à ses problèmes. La négociation supranationale — tant au niveau continental que mondial — de leurs conditions de travail et de vie ne conduira pas à une harmonisation dans le progrès des droits des travailleurs, ce sera plutôt une autre forme de pression pour leur régression. Autre chose est la solidarité nécessaire entre les travailleurs d'une même entreprise transnationale, avec leurs luttes, dont le renforcement est une condition importante pour leurs conquêtes dans chaque pays.

De l'avis de la CGTP-IN, le mouvement syndical doit se battre à la fois sur le plan national et international afin que les décisions supranationales ne portent pas atteinte aux intérêts des travailleurs et du peuple de chaque pays. Il doit impliquer et mobiliser les travailleurs pour la défense de la souveraineté en tant qu'élément impératif du développement et base de la coopération internationale dans tous les domaines. Il doit tout mettre en œuvre pour réaliser l'unité dans l'action pour défendre les intérêts de classe des travailleurs, en particulier à l'OIT.

C'est sur cette base que, dans l'égalité et dans le respect de la Charte des Nations Unies et du droit international, les travailleurs et les peuples peuvent développer des relations meilleures et plus étroites, surmonter les antagonismes croissants, améliorer la compréhension mutuelle, construire une véritable coopération internationale, afin de créer des instances, des accords, des

consensus, des solutions et des décisions pour les problèmes et les défis de notre monde. Cela est également vrai dans la lutte pour la paix, qui exige aujourd'hui la plus large unité de tous les travailleurs, quelles que soient leurs options politiques, religieuses ou autres, ainsi que des travailleurs avec les pays qui défendent la paix. En raison de leur position dans les sociétés, les travailleurs sont les plus sacrifiés par les guerres d'agression et ceux qui sont plus concernés par la paix. Il appartient au mouvement syndical de renforcer sa coopération et de jouer un rôle plus actif dans la sensibilisation et la mobilisation pour la défense de la paix.

La CGTP-IN souligne le rôle déterminant de la lutte des travailleurs dans l'évolution historique de l'humanité et dans la défense de leurs droits légitimes, de leurs intérêts et aspirations collectifs et individuels dans les multiples dimensions de citoyens et de créateurs de richesses matérielles et spirituelles. La CGTP-IN souligne et salue leur courage et leur détermination à faire face à l'offensive du capital, aux adversités qui leur sont imposées, ne renonçant jamais à se battre pour leurs droits et aspirations. La CGTP-IN défend leur émancipation civique, économique, sociale et culturelle, et lutte contre les injustices, les inégalités, les discriminations, les exclusions, l'égoïsme, le racisme, la xénophobie, l'aliénation culturelle et l'exploitation économique du système capitaliste, dans la perspective historique de la construction d'une société sans classes.